



PASSEPORT MAJEUR

- Formulaire CERFA **ou** pré-demande en ligne
- Timbre fiscal 86€
- 1 photo d'identité couleur
- CNI en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans **ou** copie d'acte de naissance
- Justificatif de domicile (dernier avis d'imposition sur le revenu ou facture eau, EDF, téléphone de moins de 3 mois)

Pour un renouvellement, présenter l'ancien passeport

PASSEPORT MINEUR

- Formulaire CERFA **ou** pré-demande en ligne
- Timbre fiscal (-15 ans : 17€, + 15 ans : 42€)
- 1 photo d'identité couleur
- CNI en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans **ou** copie d'acte de naissance
- Pièce d'identité du parent (**si divorce ou séparation : copie du jugement**)
- Justificatif de domicile (dernier avis d'imposition sur le revenu ou facture eau, EDF, téléphone de moins de 3 mois)

Pour un renouvellement, présenter l'ancien passeport

Carte Nationale d'Identité MAJEUR

Les CNI délivrées à partir du 02.01.2004 sont valables 5 ans de plus

- Formulaire CERFA **ou** pré-demande en ligne
- 1 photo d'identité couleur
- Copie d'acte de naissance (pour une première demande) **ou** passeport
- Justificatif de domicile (dernier avis d'imposition sur le revenu ou facture eau, EDF, téléphone de moins de 3 mois)

Pour un renouvellement, présenter l'ancienne CNI et une copie d'acte de naissance si carte périmée depuis plus de 5 ans.

Majeurs domiciliés chez les parents :

Justificatif de domicile + CNI du parent + attestation hébergement

Perte / vol de CNI :
timbre fiscal 25€

Carte Nationale d'Identité MINEUR

- Formulaire CERFA **ou** pré-demande en ligne
- 1 photo d'identité couleur
- Copie d'acte de naissance (pour une première demande)
- Justificatif de domicile (dernier avis d'imposition sur le revenu ou facture eau, EDF, téléphone de moins de 3 mois)
- Pièce d'identité du parent (**si divorce ou séparation : copie du jugement**)

Pour un renouvellement, présenter l'ancienne CNI et une copie d'acte de naissance si carte périmée depuis plus de 5 ans.

Présence obligatoire des mineurs pour les dépôts de demandes

- de 12 ans : facultatif pour les remises

+ de 12 ans : obligatoire pour les remises (empreintes)